



[www.fjcf.ca](http://www.fjcf.ca)

450, RUE RIDEAU, BUREAU 403  
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4

☎ 613 562-4624 · 1 800 267-5173  
📄 613 562-3995 ✉ [fjcf@fjcf.ca](mailto:fjcf@fjcf.ca)

## **Mémoire pour les consultations pré budgétaires en prévision du prochain budget fédéral**

**Présenté par :  
Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)**

Ottawa, le 1<sup>e</sup> février 2023

## SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

En vue du budget 2023, la FJCF a travaillé avec ses membres pour identifier les besoins des jeunes d'expression française et de son réseau jeunesse. Voici le sommaire des recommandations.

### 1. Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028

- 1.1 *Que le gouvernement du Canada investisse davantage et en priorité dans la bonification du prochain Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028.*
- 1.2 *Que le gouvernement du Canada prévoie, dans le prochain Plan d'action pour les langues officielles, un investissement supplémentaire de 300 millions de dollars pour soutenir les institutions des communautés francophones en situation minoritaires dans des secteurs clés.*

### 2. Financement des organismes jeunesse

- 2.1 *Que le gouvernement du Canada prévoie la création d'un Fonds de développement du réseau jeunesse de la francophonie Canada, notamment en y investissant une somme de 7.5 millions de dollars pour les cinq (5) prochaines années.*

### 3. Contexte économique de l'employabilité jeunesse

- 3.1 *Que le gouvernement du Canada poursuive les investissements dans les programmes de la Stratégie Emploi et Compétences jeunesse, en assurant que tous les programmes appliquent une lentille francophone bien déterminée pour assurer l'accès des jeunes d'expression française à ces programmes.*

### 4. Bien-être et santé mentale chez les jeunes

- 4.1 *Que le gouvernement du Canada assure des investissements spécifiques à la jeunesse d'expression française en situation minoritaire en matière de bien-être et santé mentale, notamment en assurant la création et l'adaptation de ressources et en mettant en place des*

*initiatives pour accroître l'accès à des services en santé mentale pour les jeunes d'expression française, dans les communautés ainsi que dans les institutions postsecondaires en français.*

- 4.2 *Que le gouvernement du Canada crée un crédit d'impôt pour permettre aux jeunes d'avoir accès à des soins en santé mentale.*

## À PROPOS DE LA FJCF

La [Fédération de la jeunesse canadienne-française](http://www.fjcf.ca) (FJCF) est un organisme national géré PAR et POUR les jeunes, composée de onze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et deux territoires. Elle contribue au développement socioculturel et identitaire des jeunes Canadiennes et Canadiens d'expression française âgé-e-s entre 14 et 25 ans par le biais d'événements pancanadiens et de programmes d'employabilité jeunesse.

## DÉTAILS DES RECOMMANDATIONS

### 1. PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES 2023-2028

La FJCF a émis une série de recommandations dans son [mémoire](#) en vue du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles pour les cinq prochaines années. Nous encourageons le gouvernement à investir les fonds nécessaires pour assurer le renouvellement de ces initiatives structurantes.

- **Voir recommandation 1.1.**

Le Plan d'action pour les langues officielles qui se termine, celui de la période 2018-2023, a consenti des fonds de rattrapage pour le financement des organismes et institutions des communautés francophones en situation minoritaire. Toutefois, considérant la stagnation et la non-indexation des investissements gouvernementaux pendant les deux décennies précédentes, ce rattrapage majeur demeure inférieur à l'augmentation du coût de la vie.

Dans son document de réforme des langues officielles en 2021, le gouvernement du Canada s'est engagé à soutenir les institutions des communautés dans des secteurs clés.

Nous demandons que le prochain Plan d'action pour les langues officielles comporte un investissement supplémentaire de 300 millions de dollars spécifiquement pour remplir cet engagement. Cet investissement se déclinerait de deux façons : 280M\$ pour l'augmentation de l'assiette de financement de base des organismes de la francophonie canadienne; et 20M\$ dans un fonds d'innovation pour les organismes désireux

d'explorer de nouvelles formes d'opérations, de gestion, de leadership ou de gouvernance. Nous demandons aussi que le gouvernement fédéral prévoie un mécanisme d'indexation au coût de la vie.

- **Voir recommandation 1.2.**

## 2. FINANCEMENT DES ORGANISMES JEUNESSE

En travaillant activement sur le terrain pour offrir des services à leurs membres, les organismes jeunesse propulsent la jeunesse et son réseau dans une panoplie de projets communautaires, qui ne se limitent pas seulement à ceux de l'organisme en question. Les organismes jeunesse sont des acteurs de collaboration qui favorisent grandement le développement de leur communauté respective en stimulant l'action concertée de leurs nombreux partenaires et des jeunes-mêmes.

Dû à un manque de ressources, les organismes peuvent difficilement réaliser leur mission et répondre aux nombreux besoins identifiés par les jeunes. Ces demandes démontrent certainement l'importance d'inclure et d'engager davantage les jeunes.

Nous sommes de l'avis que ce sont toutes les communautés qui bénéficieraient de la bonification et de la pérennisation du soutien financier offert aux organismes jeunesse en leur permettant de mieux répondre aux demandes provenant de ces dernières et d'offrir aux jeunes le soutien nécessaire pour leur permettre de devenir et de continuer à être des citoyen·ne·s actif·ve·s et engagé·e·s dans la société.

Les impacts de la pandémie sur les organismes jeunesse ont été, et continuent à être nombreux.

- Difficulté d'attirer et retenir du personnel en raison de ressources insuffisantes ;
- Augmentation des coûts reliés au transport, à l'hébergement et aux repas, en lien avec l'organisation d'activités et événements pour les jeunes ;
- Augmentation des exigences et des coûts en matière d'assurances pour les éléments de programmation du réseau jeunesse ;
- Coûts supplémentaires pour assurer la santé physique et mentale des jeunes, des bénévoles et des ressources humaines lors des activités et des événements ;
- Etc.

La pandémie a forcé ces organismes à réévaluer leurs façons de faire afin de prioriser davantage le bien-être et la santé mentale des personnes qui contribuent énormément à la vitalité de nos communautés. Les conditions de travail attendues sur le marché du travail ont changé. Nos organismes communautaires ont besoin de ressources supplémentaires pour qu'ils puissent être reconnus comme des employeurs de choix.

La vitalité de nos communautés passe par le renforcement des capacités de nos organismes jeunesse afin qu'ils puissent rattraper cette génération de jeunes qui n'ont pas eu accès à des activités et événements marquants en raison de la pandémie. Ce manque d'accès à une programmation jeunesse depuis le début de la pandémie risque d'avoir des impacts à long terme sur nos communautés si nous ne sommes pas en

mesure de rattraper le temps perdu. La création d'un fonds de développement pour les organismes jeunesse francophones en situation minoritaire est nécessaire afin qu'ils puissent adresser les enjeux qui les affectent.

- **Voir recommandation 2.1.**

### 3. CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE L'EMPLOYABILITÉ JEUNESSE

La vitalité et la pérennisation de nos communautés de langues officielles en situation minoritaire passent, entre autres choses, par leur capacité à offrir un environnement où leurs jeunes pourront s'épanouir, notamment en leur donnant des occasions de développement de compétences et en permettant d'y occuper des emplois intéressants, bien rémunérés, dans leur langue, au sein même de leur communauté.

La situation de l'emploi des jeunes continue de préoccuper les Canadiennes et Canadiens à la suite de la crise économique de 2008 et de façon encore plus importante depuis le début de pandémie. Il ne faut pas sous-estimer la volonté et le désir des jeunes de faire carrière en français au sein même de leur CFSM. De façon complémentaire, il en va ainsi pour l'intérêt des acteurs économiques dans ces milieux envers les jeunes.

Nous reconnaissons les investissements qui ont été faits par le gouvernement du Canada dans la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) au cours des dernières années. Bien que les programmes de la SECJ visent spécifiquement les jeunes, on ne peut nier l'impact de ces nombreux programmes sur l'économie et, dans notre cas, sur les communautés de langues officielles en contexte minoritaire.

Il est impératif que ces investissements se poursuivent. Un recul dans ces programmes serait dévastateur non seulement pour tous les organismes et entreprises qui en bénéficient, mais l'impact serait ressenti sur l'économie canadienne dans son ensemble.

Les programmes de la SECJ sont nombreux. Toutefois, peu d'entre eux sont accessibles aux jeunes d'expression française, et en particulier ceux et celles vivant en situation minoritaire. Tous les programmes de la SECJ doivent activement appliquer une lentille francophone afin d'assurer un accès équitable à ces programmes pour tous les jeunes au Canada.

- **Voir recommandation 3.1.**

## 4. BIEN-ÊTRE ET SANTÉ MENTALE CHEZ LES JEUNES

Une personne sur cinq au Canada est actuellement aux prises avec une maladie mentale.<sup>1</sup> L'enjeu est particulièrement criant pour les jeunes, chez qui on remarque le taux le plus élevé de problèmes de santé mentale de toute la population canadienne.<sup>2</sup>

Lors des deux dernières années, l'enjeu de la santé mentale et du bien-être chez les jeunes a été exacerbé par la crise sanitaire et le confinement. Les jeunes nous signalent d'énormes difficultés à identifier des soins en santé mentale en français dans leur communauté. De plus, l'offre limitée de services en santé mentale sur les campus des institutions postsecondaires fait en sorte que les étudiant·e·s attendent souvent trop longtemps pour avoir des conseils ou des soins qui leur sont urgents. Puisque les soins en santé mentale ne sont pas couverts par la majorité des plans d'assurances provinciaux et territoriaux, le coût pour ces soins est également une embûche majeure quant à l'accès aux soins en santé mentale pour les jeunes.

Le gouvernement du Canada investit déjà des sommes importantes en santé. Afin de favoriser l'accès à des soins en santé mentale en français et pour adapter des ressources en bien-être et santé mentale en français pour les jeunes d'expression française en situation minoritaire, nous souhaitons que le gouvernement puisse désigner un pourcentage de ces investissements en santé mentale spécifiquement pour adresser les besoins de ces derniers.

- **Voir recommandation 4.1.**

En plus d'un enjeu d'accès à des services de santé mentale en français, encore faut-il avoir les moyens de payer pour ces services. Pour les jeunes vivant toujours à la maison avec leurs parents, l'assurance santé de leurs parents couvrent parfois les coûts de ces services mais qu'en est-il des jeunes adultes aux études ou encore récemment sur le marché du travail ? Ces jeunes ont rarement accès à des assurances médicales. L'accès à des services de soins en santé mentale ne doit certainement pas dépendre de leur capacité à se payer pour ces services. La santé mentale, comme la santé physique, devrait faire partie des services de santé offerts par l'État à ces citoyen·ne·s, indépendamment de leur situation financière. Nous implorons le gouvernement du Canada à travailler avec les provinces et territoires afin de favoriser un accès à des services en santé mentale, en français, à tous et toutes, partout au Canada. Sachant que cette approche pourrait être longue à mettre en œuvre, nous demandons au gouvernement de créer un crédit d'impôt pour permettre rapidement l'obtention des soins en santé mentale pour les jeunes.

- **Voir recommandation 4.2.**

---

<sup>1</sup> Commission de la santé mentale du Canada, *La nécessité d'investir dans la santé mentale au Canada*, 2013, page 1.

<sup>2</sup> Commission de la santé mentale du Canada, *Faire valoir les arguments en faveur des investissements dans le système de santé mentale du Canada à l'aide de considérations économiques*, 2017, p12.

## **CONCLUSION**

La Fédération de la jeunesse canadienne-française et ses membres sont engagés, depuis la création du réseau jeunesse, à la défense de la langue française et des droits afférés aux Canadien·ne·s de pratiquer et de vivre cette langue et culture. Le gouvernement du Canada, par l'entremise de son exercice budgétaire, a l'occasion d'investir de façon significative pour adresser les enjeux qui affectent ces dernier·ère·s, tels que présentés ci-dessus.

Nous demeurons disponibles pour échanger avec vous, au besoin. Nous vous remercions de nous avoir donné l'opportunité de vous faire part de nos commentaires dans le cadre de cet exercice.

Pour plus de détails au sujet de la FJCF, vous pouvez consulter le site web de la Fédération : [www.fjcf.ca](http://www.fjcf.ca).

## **CONTACT**

**Josée VAILLANCOURT** | Directrice générale  
Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)  
450, rue Rideau, bureau 403 Ottawa (ON) K1N 5Z4  
1.800.267.5173 | [FJCF.ca](http://FJCF.ca)